

Patrick GARNIER

De: Patrick GARNIER [patrick.garnier@skynet.be]

Envoyé: mardi 23 décembre 2008 13:02

Objet: Joyeux Noël 2008 (pe-tl)

Madame, Monsieur,

A la veille de Noël, je souhaite attirer l'attention de mes concitoyens sur un problème sociologique majeur dont on ne parle quasi jamais, celui de ces milliers de parents injustement spoliés de leur(s) enfant(s) et réciproquement, que ce soit dans le cadre de rapt **intra** ou inter nationaux.

Je m'apprête pour ma part à passer le **neuvième réveillon sans ma fille de dix ans** née sans père, malgré une kyrielle de jugements qui m'accordaient des droits dès 1998 en fustigeant le comportement malsain d'une "mère" qui voulait un bébé toute seule. Droits très coûteux qu'il fut en pratique possible de bafouer en totale impunité, y compris malgré un an d'absences scolaires injustifiées.

De reconnaissance forcée de paternité à appels multiples, de lenteurs judiciaires en procédures dilatoires, d'accusations calomnieuses en comportements misandres, de clichés désuets en stéréotypes primaires, de varicelle en scarlatine (puisqu'en tant que papa nous sommes incapables d'administrer une cuillère de *Clamoxyl* à un enfant malade), de refus de droit de visite en pseudos médiations... le lien de (co)parentalité se désagrège lentement mais sûrement.

Mon crime personnel est donc d'avoir refusé d'abandonner mon bébé à naître, pas celui d'avoir joué en bourse sans en connaître ou en admettre les risques. Ma peine, notre peine, est de me battre tel *Don Quichotte* contre des moulins à vent depuis 11 ans, d'avoir (provisoirement ou définitivement) perdu ma fille sans pouvoir en faire mon deuil... pas d'avoir subi une dépréciation de quelques actions *Fortis*. Des parents comme moi il en pleut, car mon "expérience" de papa justiciable au casier plus vierge que la pucelle d'Orléans, mon combat dont nul ne voit la fin, mes nombreuses recherches, mes divers contacts internationaux, m'ont permis de côtoyer des personnes admirables qui se battent à fonds perdus pour leurs idées, pour leur Famille... mais aussi pour le bien collectif.

Les lois existent bel et bien mais sont rarement appliquées. Souvent Dame Justice intervient comme les carabiniers d'Offenbach pour *in fine* cautionner la politique du fait accompli, au nom du sacro saint "intérêt supérieur de l'enfant", concept piège, alibi fourre-tout qui n'est explicité dans aucun code et est laissé à l'appréciation souveraine du Juge.

Nous sommes apparemment censés faire éternellement preuve de recul et d'abnégation en sacrifiant notre propre vie sur l'autel de la médiocrité institutionnelle. Comble de l'histoire dans mon cas, cette enfant pour laquelle je me suis saigné ne porte même pas mon nom, vu le droit de veto discriminatoire de la mère dans l'article 335 du code civil pour les enfants dits naturels. Nous, papas en pareille situation, serions donc juste bons à payer des pensions "alimentaires" tout en intentant procédures sur procédures pendant que nos enfants grandissent et prennent systématiquement position pour le parent dit principal, généralement maman en pratique. Même symboliquement nous ne pouvons exister au travers de notre patronyme. Quel bel encouragement pour ces pères à qui l'on reproche trop souvent d'être démissionnaires, alors qu'ils sont bien souvent démissionnés. La justice est-elle au service des citoyens ou de la procédure ? Au service des gens ou de l'argent ?

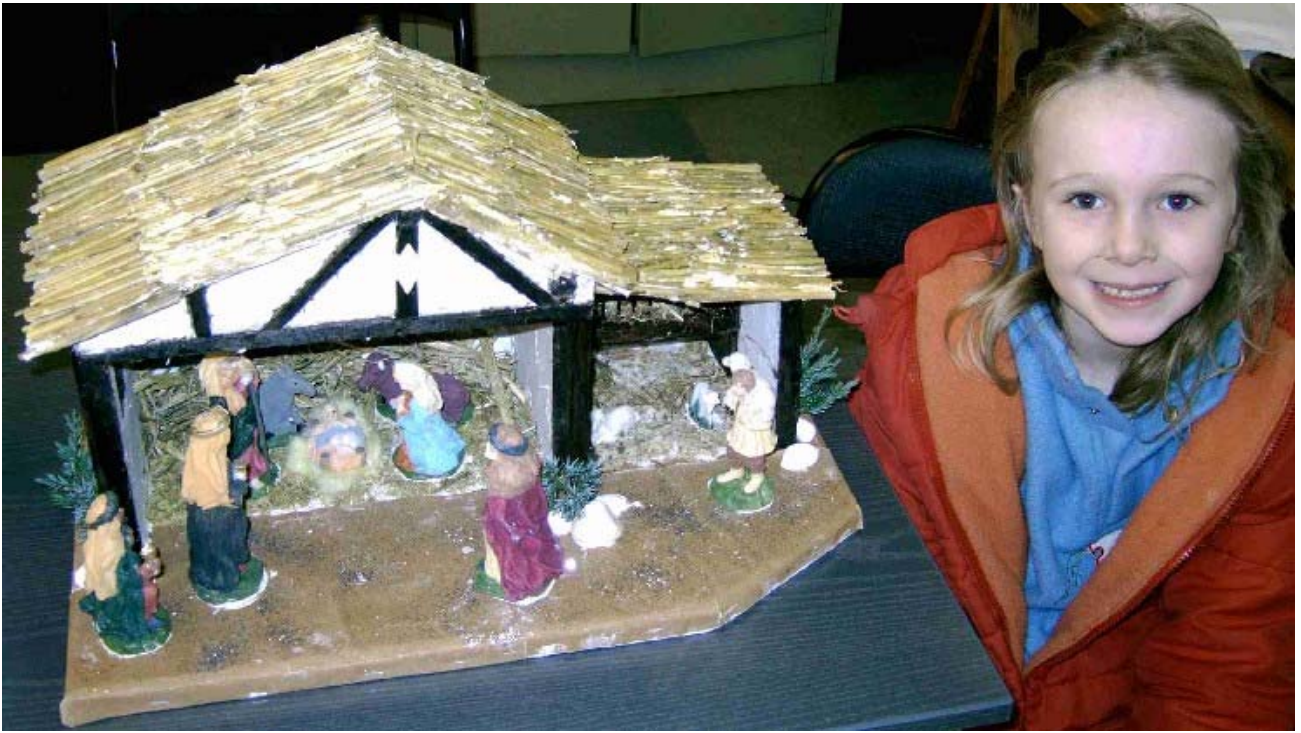
Il faut savoir que l'immense majorité des plaintes pour non représentation d'enfant(s), articles 431-432 du code pénal, subit un classement vertical alors qu'il s'agit de **délits** punissables d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à cinq ans. Un tel laxisme est inexcusable face à cette violence larvée mais gravissime que l'on préfère taire. Combien d'appels à l'aide seront encore ignorés, combien de drames faudra-t-il encore, au lendemain du procès de *Madame Lhermitte*, pour que nos dits responsables débattent et surtout décident d'une réelle réforme judiciaire ?

Le réveillon de Noël est un moment très pénible à passer pour ces parents, ces grands-parents... mais aussi pour ces enfants-otages enfermés dans un **conflit de loyauté** et dont on fera souvent des enfants-juges sans qu'ils aient le libre-arbitre nécessaire que pour jauger de la réalité des faits. Il l'est d'autant plus quand la maladie s'est invitée au plus profond de votre cercle familial.

Ainsi, j'adresse tout particulièrement mes voeux à tous ces "avec papiers", à tous ces papas et aux mamans, mais aussi aux grands-parents que l'on oublie souvent, qui passeront ces "fêtes" de fin d'années séparés de leur(s) proche(s), remplis d'une douleur, sinon d'une révolte et d'une colère, à laquelle je compatis sincèrement.

Formulons l'espoir que les oeillères qui pèsent sur notre système judiciaire trop souvent lourd, inerte et opaque vont s'estomper dès l'année nouvelle ; que cette année 2009 soit l'occasion pour toutes et tous de comprendre qu'un enfant a besoin de grandir et se construire entre et avec ses deux parents et qu'en cas de séparation-divorce il convient plus que jamais rester unis pour nos enfants. **Car nul ne me fera croire qu'un petit garçon ou une petite fille peut passer un "joyeux noël" lorsqu'il ou elle n'a plus vu son papa, sa maman, sa mami ou son papi... depuis trente mois et parfois encore bien davantage.**

Merry Christmas *Florence*



Crèche réalisée en décembre 2004 par ma fille, son grand-père paternel et moi-même dans le cadre d'un concours scolaire

Patrick GARNIER
Voie Constant, 7
4910 THEUX
BELGIQUE
+32(0) 87/398975
+32(0) 475/792257
www.patrick-garnier.net